



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 avril 2020

Lettre aux médecins

Objet : Maladies chroniques pédiatriques, pandémie COVID-19 et retour à l'école

Chers collègues,

Le lundi 27 avril 2020, le gouvernement du Québec annonçait le retour progressif à l'école, débutant par les élèves du primaire. Les directions des départements de pédiatrie des quatre CHUS pédiatriques du Québec accueillent favorablement cette décision, appuyée par l'Association des Pédiatres du Québec dans sa lettre du 23 avril : « Position de l'Association des pédiatres du Québec sur le déconfinement des enfants québécois en contexte de pandémie de COVID-19 ». Bien que cette position et la décision gouvernementale s'adressent à la population pédiatrique dans son ensemble, incluant les enfants et adolescents avec maladies chroniques à besoins spéciaux et pédiatrie complexe, nous souhaitons préciser quelques éléments au sujet de cette dernière population.

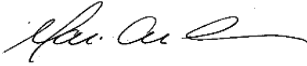
La littérature reflétant l'état actuel des connaissances montre que les nourrissons, enfants et adolescents sont peu touchés par le Sars-CoV-2 et, lorsqu'atteints de la COVID-19, peu ont des complications et si présentes, ces complications sont en général peu sévères. Ceci inclut aussi la majorité des enfants et adolescents avec maladies complexes et chroniques, ce qui est rassurant du point de vue individuel. L'information disponible, tout comme l'expérience vécue au Québec et ailleurs, ne permet donc pas, en règle générale, de recommander l'exclusion des enfants et adolescents avec maladies complexes et chroniques de nos milieux scolaires.

Nous vous invitons donc à rassurer la grande majorité de vos patients avec maladies complexes et chroniques et leurs parents.

Par contre, pour la patientèle que vous jugez plus à risque, en raison de leur maladie de base et/ou de leur état, vous devrez formuler au besoin des recommandations médicales personnalisées en fonction du risque individuel que vous estimez face à un retour à l'école dans un contexte où les parents vous demanderont une opinion. Nous vous suggérons de baser votre décision sur les critères que vous considérez déjà pour ces mêmes patients depuis des années, par exemple dans le contexte scolaire hivernal face aux risques que peut causer l'influenza, entre autres.

Aussi, pour certaines situations moins évidentes ou pour amoindrir les inquiétudes, une règle de précaution serait de retarder d'une semaine ou deux le retour à l'école de ces patients, le temps que le milieu scolaire s'organise et reprenne son activité globale.

Sincères salutations,



Marc-André Dugas, MD, MSc, FRCPC, FAAP
Pédiatre intensiviste
Professeur titulaire
Directeur, Département de Pédiatrie
Faculté de médecine de l'Université Laval
Chef du Département de pédiatrie
Centre mère-enfant Soleil du CHU de Québec - Université Laval



Jean-Yves Frappier MD FRCPC
Pédiatrie de l'adolescence
Professeur titulaire
Chef et directeur
Département de pédiatrie
CHU Ste-Justine
Université de Montréal



Catherine Henin MD FRCPC
Pédiatre
Professeur associée
Département de pédiatrie
Hôpital de Montréal pour Enfants
Université McGill



Marie-Claude Roy, MD FRCPC
Pédiatre
CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Professeur adjoint d'enseignement clinique
Faculté de médecine et des sciences de la santé
Université de Sherbrooke